

**Centre de services scolaire
de la Région-de-Sherbrooke**

**États financiers
au 30 juin 2021**

**Centre de services scolaire
de la Région-de-Sherbrooke**

**États financiers
au 30 juin 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État des résultats	5
État du déficit accumulé	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie	8
État de la situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 23
Annexes	24

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Aux membres du conseil d'administration de
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (ci-après « le centre de services scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021 et l'état des résultats, l'état du déficit accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre de services scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute

important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.¹

Sherbrooke
Le 20 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108652

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

État des résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	Budget (redressé)	2021	2020
	\$	\$	\$
Revenus			
Taxe scolaire	17 236 904	17 579 256	25 589 491
Subvention d'investissement	878 420	781 928	765 210
Fonctionnement			
Subvention de fonctionnement du MEQ (annexe A)	219 544 535	235 343 045	203 141 641
Autres subventions et contributions	750 000	2 215 468	820 652
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 461 000	2 619 581	1 625 636
Ventes de biens et services	13 801 800	14 547 331	13 176 523
Revenus divers	1 248 257	2 522 897	3 483 339
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	12 337 727	12 189 344	11 111 636
	<u>267 258 643</u>	<u>287 798 850</u>	<u>259 714 128</u>
Charges (annexe B)			
Activités d'enseignement et de formation	142 523 767	148 703 071	141 320 506
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	57 884 070	56 969 891	54 787 083
Services d'appoint	25 686 760	26 700 478	23 033 885
Activités administratives	9 776 489	10 047 640	9 500 444
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	25 912 890	30 731 206	25 430 309
Activités connexes	6 331 904	22 270 495	10 980 649
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(857 237)	(734 626)	98 075
	<u>267 258 643</u>	<u>294 688 155</u>	<u>265 150 951</u>
Déficit de l'exercice	-	(6 889 305)	(5 436 823)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

État du déficit accumulé

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Excédent (déficit) accumulé au début		
Solde déjà établi	(2 654 869)	2 781 954
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)	<u>(108 231)</u>	<u>(108 231)</u>
Solde redressé	(2 763 100)	2 673 723
Déficit de l'exercice	<u>(6 889 305)</u>	<u>(5 436 823)</u>
Déficit accumulé à la fin	<u><u>(9 652 405)</u></u>	<u><u>(2 763 100)</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

État de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	Budget (redressé)	2021	2020
	\$	\$	\$
Dette nette au début			
Solde déjà établi		(201 142 301)	(186 932 728)
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)		(108 231)	(108 231)
Solde redressé	-	<u>(201 250 532)</u>	<u>(187 040 959)</u>
Déficit de l'exercice	-	<u>(6 889 305)</u>	<u>(5 436 823)</u>
Variations dues aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(40 463 494)	(31 050 388)	(21 281 252)
Amortissement des immobilisations corporelles	13 661 226	13 439 756	12 469 352
	<u>(26 802 268)</u>	<u>(17 610 632)</u>	<u>(8 811 900)</u>
Variation due aux stocks de fournitures et aux charges payées d'avance	-	(130 484)	39 150
Augmentation de la dette nette	<u>(26 802 268)</u>	<u>(24 630 421)</u>	<u>(14 209 573)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(26 802 268)</u>	<u>(225 880 953)</u>	<u>(201 250 532)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(6 889 305)	(5 436 823)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances recouvrées	(1 847)	(20 502)
Provision pour avantages sociaux	(734 626)	98 075
Stocks de fournitures et charges payées d'avance	(130 484)	39 150
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(12 189 344)	(11 111 636)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	124 547	118 009
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	13 439 756	12 469 352
Variation des actifs financiers et des passifs liés au fonctionnement	29 249 321	17 401 266
Terrains reçus à titre gratuit	(9 861)	
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>22 858 157</u>	<u>13 556 891</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(28 383 567)</u>	<u>(20 285 596)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	19 239 000	28 990 488
Remboursements de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(15 314 000)	(14 372 000)
Remboursements de dettes à la charge de l'organisme scolaire	(155 016)	(149 275)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	<u>6 000 151</u>	<u>(8 372 469)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>9 770 135</u>	<u>6 096 744</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	4 244 725	(631 961)
Encaisse au début	<u>396 002</u>	<u>1 027 963</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 640 727</u></u>	<u><u>396 002</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

État de la situation financière


au 30 juin 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	4 640 727	396 002
Subvention de fonctionnement à recevoir - MEQ (note 5)	30 787 083	25 101 948
Subvention d'investissement à recevoir (note 6)	211 771 842	196 653 779
Subvention à recevoir - Financement (immobilisations) - MEQ		176 632
Taxe scolaire à recevoir	871 395	837 522
Débiteurs (note 7)	4 029 735	3 815 718
Stocks destinés à la revente	185 110	192 364
	<u>252 285 892</u>	<u>227 173 965</u>
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 8)	35 200 000	29 199 849
Créditeurs et frais courus à payer (note 9)	37 594 295	31 912 285
Subvention d'investissement reportée (note 10)	187 697 707	169 225 716
Revenus perçus d'avance	2 854 049	1 282 000
Provision pour avantages sociaux (note 11)	12 275 977	13 010 603
Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire (note 12)	2 715 607	2 870 623
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 13)	183 327 952	179 278 405
Autres passifs (note 14)	16 501 258	1 468 384
Passif au titre des sites contaminés		176 632
	<u>478 166 845</u>	<u>428 424 497</u>
DETTE NETTE	<u>(225 880 953)</u>	<u>(201 250 532)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	215 223 655	197 613 023
Stocks de fournitures	670 781	673 969
Charges payées d'avance	334 112	200 440
	<u>216 228 548</u>	<u>198 487 432</u>
DÉFICIT ACCUMULÉ	<u>(9 652 405)</u>	<u>(2 763 100)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Directeur général


 Directrice des ressources financières

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le centre de services scolaire (ci-après « l'organisme scolaire ») est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

L'organisme scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. L'organisme scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable et base de présentation

Les états financiers de l'organisme scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme scolaire pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Débiteurs

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges.

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs

Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles

La subvention d'investissement reçue relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

Revenus perçus d'avance

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'organisme scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, au Régime de retraite des enseignants ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'organisme scolaire envers ces régimes gouvernementaux pour l'exercice sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la provision pour l'exercice est imputée aux charges.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de l'organisme scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont remplis :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. L'organisme scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2021. L'organisme scolaire est donc en mesure de constater une somme à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par l'organisme scolaire et est inscrit aux résultats dans l'exercice concerné.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments, améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Équipement spécialisé lié à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice où les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours du ou des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'organisme scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où l'organisme scolaire bénéficiera des services acquis.

Constatation des revenus

Les revenus de subventions du MEQ et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus perçus d'avance.

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés lors du dépôt du rôle de perception et les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur, à la condition que l'organisme scolaire s'attende à les percevoir. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les principales sources de revenus de l'organisme scolaire, autres que les subventions et la taxe scolaire, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et frais de scolarisation, Ventes de biens et services et Revenus divers. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus perçus d'avance représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Paiements de transferts

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de l'organisme scolaire, puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 et au 30 juin 2020 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention de financement relative aux immobilisations a été annulée.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Paiements de transferts

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	<u>2020</u>
	\$
Actifs financiers	
Subvention d'investissement à recevoir	195 523 795
Subvention de financement - immobilisations avant le 1er juillet 2008	(353 571)
Subvention de financement - immobilisations après le 1er juillet 2008	(28 818 163)
Passifs	
Subvention d'investissement reportée	166 460 292
Excédent (déficit) accumulé et dette nette au début de l'exercice	108 231
Revenus	
Subvention pour le service de la dette - paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	(14 372 000)
Subvention - financement	2 741 252
Subvention d'investissement	765 211
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	10 865 537
Déficit de l'exercice	-

4 - FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	4 548 133	4 571 882
Intérêts reçus au cours de l'exercice	110 177	175 858

5 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR - MEQ

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Formation générale des jeunes, adultes, formation professionnelle et subvention d'équilibre fiscal	28 238 550	15 449 901
Service de la dette	1 318 922	1 558 833
Transport scolaire	306 610	(70 349)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	261 072	2
Remboursement des charges liées aux sites contaminés	22 392	9 162
Autres subventions	639 537	151 744
Financement - Avantages sociaux		8 002 655
	<u>30 787 083</u>	<u>25 101 948</u>

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

6 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subvention d'investissement à recevoir (Règles budgétaires) - MEQ	210 685 700	195 523 795
Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)		
Gouvernement du Québec	1 076 142	1 109 984
Autres	10 000	20 000
	<u>211 771 842</u>	<u>196 653 779</u>

7 - DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	48 625	5 865
Autres comptes à recevoir des usagers	3 818 645	3 808 636
Avances à des employés de l'organisme scolaire	55 849	28 713
Taxes à la consommation à recevoir	791 178	658 913
	<u>4 714 297</u>	<u>4 502 127</u>
Provisions pour créances douteuses	(684 562)	(686 409)
	<u>4 029 735</u>	<u>3 815 718</u>

8 - EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisée est de 90 000 000 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 30 juin 2020) et est garanti par le MEQ. Les acceptations bancaires, échéant entre juillet 2021 et septembre 2021, portent intérêt à des taux variant de 0,71 % à 0,74 % (0,82 % à 0,91 % au 30 juin 2020) et sont garanties par le MEQ. Le billet porte intérêt aux taux des acceptations bancaires à un mois diminué de 0,10 % (0,62 %; 0,73 % au 30 juin 2020).

9 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	22 907 206	22 129 806
Fournisseurs	4 708 749	3 067 553
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations corporelles	6 231 464	3 574 504
Retenues sur contrats - Fonctionnement	22 749	15 111
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (Règles budgétaires)	1 324 890	1 331 063
Congés sabbatiques	2 399 237	1 794 248
	<u>37 594 295</u>	<u>31 912 285</u>

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

10 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subvention d'investissement reportée (Règles budgétaires) - MEQ	184 235 352	166 460 292
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)		
Gouvernement du Québec	2 020 695	1 345 732
Transferts fédéraux	192 353	202 217
Autres gouvernements	75 072	132 885
Autres	1 174 235	1 084 590
	<u>187 697 707</u>	<u>169 225 716</u>

11 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, l'organisme scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Congés de maladie	3 492 826	3 540 014
Vacances	5 504 240	5 801 075
Heures supplémentaires accumulées	704 561	540 797
Indemnités de départ	218 797	177 969
Assurance traitement	291 534	939 280
Autres congés sociaux	231 792	103 675
Contributions de l'employeur	1 832 227	1 907 793
	<u>12 275 977</u>	<u>13 010 603</u>

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

12 - DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE L'ORGANISME SCOLAIRE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, taux d'intérêt de 3,78 %, remboursable par versements mensuels de 21 738 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2029	<u>2 715 607</u>	<u>2 870 623</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	160 979
2023	167 171
2024	173 600
2025	180 277
2026	187 211

13 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunts, garantis par le MEQ, taux moyen pondéré de 2,4088 % (2,3897 % au 30 juin 2020), remboursables par versements annuels en capital, échéant à différentes dates jusqu'en 2046	184 113 771	180 092 000
Frais de financement reportés	<u>(785 819)</u>	<u>(813 595)</u>
	<u>183 327 952</u>	<u>179 278 405</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	17 073 240
2023	21 936 240
2024	24 439 240
2025	21 657 002
2026	18 078 002

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

14 - AUTRES PASSIFS

	2021	2020
	\$	\$
Provision pour passif éventuel	6 556	
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	849 024	1 070 212
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	15 272 331	
Comptes à fin déterminée (Fonds à destination spéciale)	345 063	369 306
Comptes à payer relatifs aux activités pour lesquelles l'organisme scolaire agit à titre d'intermédiaire	28 284	28 866
	<u>16 501 258</u>	<u>1 468 384</u>

15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 16 101 003 \$ (6 869 796 \$ au 30 juin 2020), soit 15 486 926 \$ pour des bâtiments (5 917 820 \$ au 30 juin 2020) et 614 077 \$ pour des aménagements (951 976 \$ au 30 juin 2020). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	8 209 250		8 209 250
Aménagements de terrains	23 036 932	11 359 903	11 677 029
Bâtiments	214 885 505	133 537 524	81 347 981
Améliorations locatives	386 016	331 495	54 521
Améliorations majeures aux bâtiments	122 655 023	25 799 936	96 855 087
Matériel et équipement	16 587 391	6 704 983	9 882 408
Matériel roulant	96 405	79 043	17 362
Documents de bibliothèque	3 909 521	2 047 561	1 861 960
Manuels scolaires	323 644	170 085	153 559
Équipement spécialisé lié à l'éducation	8 890 769	4 051 533	4 839 236
Développement informatique	251 082	221 789	29 293
Réseau de télécommunication	2 405 626	2 109 657	295 969
	<u>401 637 164</u>	<u>186 413 509</u>	<u>215 223 655</u>

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	8 199 388		8 199 388
Aménagements de terrains	19 832 994	9 707 907	10 125 087
Bâtiments	203 514 875	130 397 793	73 117 082
Améliorations locatives	386 016	291 580	94 436
Améliorations majeures aux bâtiments	114 832 496	22 069 414	92 763 082
Matériel et équipement	12 538 446	6 040 083	6 498 363
Matériel roulant	94 962	59 972	34 990
Documents de bibliothèque	3 524 089	1 787 427	1 736 662
Manuels scolaires	336 083	181 421	154 662
Équipement spécialisé lié à l'éducation	8 365 578	3 992 385	4 373 193
Développement informatique	502 164	410 101	92 063
Réseau de télécommunication	2 716 194	2 292 179	424 015
	<u>374 843 285</u>	<u>177 230 262</u>	<u>197 613 023</u>

16 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme scolaire est exposé à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'organisme scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, l'organisme scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de l'organisme scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

16 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont les emprunts temporaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme scolaire est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

L'organisme scolaire est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

17 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses activités, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

Obligations contractuelles

L'organisme scolaire est lié par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 12 814 860 \$, dont il assurera le paiement au cours de la prochaine année.

L'organisme scolaire a signé des contrats de construction d'un montant total de 11 500 307 \$, dont il assurera le paiement. Les travaux de construction s'échelonnent sur la prochaine année et seront financés par le MEQ.

L'organisme scolaire est lié à une entente de surveillance policière avec la Ville de Sherbrooke représentant un engagement de 50 069 \$ répartis comme suit pour les prochains exercices :

Exercices se terminant le 30 juin :	\$
2022	24 848
2023	25 221

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

17 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Obligations contractuelles

L'organisme scolaire est lié par divers partenariats représentant des engagements de 277 964 \$ répartis comme suit pour les prochains exercices :

Exercices se terminant le 30 juin :	\$
2022	173 021
2023	53 909
2024	51 034

L'organisme scolaire est lié par des contrats d'entretien représentant des engagements de 1 245 418 \$ répartis comme suit pour les prochains exercices :

Exercices se terminant le 30 juin :	\$
2022	493 854
2023	520 871
2024	230 693

L'organisme scolaire est lié par des contrats de location de 553 570 \$ répartis comme suit pour les prochains exercices :

Exercices se terminant le 30 juin :	\$
2022	337 522
2023	185 745
2024	8 658
2025	8 658
2026	8 658
2027	4 329

Conformément aux différentes conventions collectives, l'organisme scolaire s'est engagé à fournir des activités de perfectionnement représentant 377 833 \$. Aucune provision n'a été inscrite au passif.

L'organisme scolaire est lié par un montant de 469 812 \$ pour les allocations en vertu des ententes de principe.

Droits contractuels

L'organisme scolaire reçoit annuellement du MEQ des subventions pour le remboursement du capital et des intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 28 865 016 \$ sur une période de 25 ans. L'échéancier de ces subventions est de 4 333 826 \$ en 2022, de 3 969 924 \$ en 2023, de 3 334 784 \$ en 2024, de 2 676 805 \$ en 2025 et de 2 197 845 \$ en 2026.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

17 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Droits contractuels

L'organisme scolaire a également conclu des contrats de location d'espaces échéant à différentes dates jusqu'en 2035, prévoyant la perception de loyers totalisant 3 583 633 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 340 414 \$ en 2022, à 272 518 \$ en 2023, à 272 693 \$ en 2024, à 272 871 \$ en 2025 et à 273 051 \$ en 2026.

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'organisme scolaire est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, aux membres de la famille immédiate, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de l'organisme scolaire. L'organisme scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

19 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme scolaire, de même que plusieurs autres organismes scolaires, est visé par deux actions collectives, une à l'encontre des Frères du Sacré-Cœur et une contre La Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour des allégations de gestes perpétrés entre 1940 et une date indéterminée. Les organismes scolaires et le procureur général du Québec sont appelés au dossier à titre de défenderesses en garantie. Au 30 juin 2021, l'issue de ce litige ainsi que son incidence financière pour l'organisme scolaire sont indéterminables. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

20 - PRÉCISIONS CONCERNANT LA COMPTABILISATION DES OFFRES SALARIALES DU GOUVERNEMENT

L'organisme scolaire doit comptabiliser les revenus de subventions du MEQ lorsqu'ils répondent aux exigences du chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Puisque la subvention du MEQ en lien avec la provision relative aux offres salariales du gouvernement n'était pas approuvée par le Conseil du trésor du Québec en date du 30 juin 2021, l'organisme scolaire n'a pas comptabilisé un revenu de subvention de fonctionnement du MEQ ni une subvention de fonctionnement à recevoir aux états financiers de l'exercice terminé à cette date. Les charges qui ont été comptabilisées relativement aux offres salariales du gouvernement totalisent 12 385 149 \$ en 2021.

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

ANNEXE A - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - Formation professionnelle	226 133 496	194 239 585
Subvention pour le service de la dette	4 214 321	4 272 292
Subvention pour le transport scolaire	4 812 061	4 551 928
Subventions de fonctionnement reportées	183 167	77 836
	<u>235 343 045</u>	<u>203 141 641</u>

ANNEXE B - SOMMAIRE DES CHARGES PAR NATURE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Rémunération et contributions de l'employeur		
Personnel hors-cadre et cadre	12 434 651	11 171 541
Personnel de gérance	953 163	774 436
Personnel enseignant	127 931 888	119 183 395
Personnel professionnel	14 361 527	12 919 926
Personnel administratif	8 105 375	6 792 681
Personnel technique	30 457 089	26 881 039
Personnel ouvrier	7 730 986	5 630 325
Personnel de suppléance	10 353 732	8 488 926
Membres siégeant au CA et commissaires	8 150	137 173
Contributions de l'employeur	25 661 826	23 815 172
	<u>237 998 387</u>	215 794 614
Frais de déplacement	303 464	400 727
Fournitures et matériel	13 567 689	10 295 689
Services, honoraires et contrats		
Transport scolaire	13 575 812	11 698 345
Autres	10 622 479	8 825 352
Amortissements et charges non capitalisables	14 017 100	12 844 220
Autres charges	5 337 850	5 193 929
	<u>295 422 781</u>	265 052 876
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(734 626)	98 075
	<u>294 688 155</u>	<u>265 150 951</u>

